

Contenu

En mai 2011, la Commission européenne publiera une série de mesures sur les droits des victimes, utilisant ainsi toutes les nouvelles possibilités offertes par le traité de Lisbonne, visant à accroître le niveau de protection et améliorer le statut des victimes de la criminalité dans l'Union européenne.

Lors de cette conférence, des experts des institutions de l'UE, des représentants des associations de victimes, des magistrats, des avocats et des universitaires analyseront les nouvelles mesures proposées.

Le Plan d'Action mettant en œuvre le Programme de Stockholm prévoit l'adoption d'un instrument législatif global en matière de protection des victimes (remplaçant la Décision-cadre de 2001 relative au statut des victimes dans le cadre de procédures pénales) et un plan d'action prévoyant des mesures concrètes.

La Présidence hongroise de l'UE a proposé une feuille de route pour le développement progressif d'un système européen de protection des victimes.

Les questions suivantes seront abordées :

- Les aspects essentiels des nouvelles propositions législatives de la Commission européenne sur le statut des victimes dans les procédures pénales et les mesures de protection
- L'accès à la justice et l'exercice des droits dans des contextes transfrontaliers
- Les victimes devant la Cour Pénale Internationale
- Les droits fondamentaux des victimes et les obligations positives des Etats dans la jurisprudence de la CEDH
- La prévention de la victimisation, notamment de la violence conjugale
- Les perspectives de la « Justice réparatrice » dans l'UE.

Pour plus d'informations:

Annette Geibel
Tel. +49 (0) 651 937 37 36
Fax. +49 (0) 651 937 37 90
E-mail: ageibel@era.int
Inscription en ligne: www.era.int

Avec la participation de

Viviane Reding, Vice-présidente de la Commission européenne, Commissaire à la Justice, aux Droits Fondamentaux et à la Citoyenneté, Bruxelles

Intervenants

Levent Altan, Agent, DG Justice, Commission européenne, Bruxelles

Corina Badea, Juriste, ERA, Trèves

Sabrina Bellucci, Directrice, Institut National d'Aide aux Victimes Et de Médiation (INAVEM), Paris

Aldo Bulgarelli, Vice-président du Conseil des barreaux européens (CCBE), Bruxelles

Peter-Jozsef Csonka, Coordinateur pour la Justice et les Affaires Intérieures, Représentation Permanente de la Hongrie auprès de l'UE, Bruxelles

Marc Groenhuijsen, Professeur, Directeur de l'Institut International de Victimologie (INTERVICT), Université Tilburg

Joanna Goodey, Chef du département « Libertés et Justice » de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE (FRA), Vienne

Wolfgang Heusel, Directeur, ERA, Trèves

Niall Kearney, Président, Forum Européen de la Justice Réparatrice (EFRJ), Louvain

João Lázaro, Vice-président, *Victim Support Europe (VSE)* ; Directeur exécutif, Association portugaise d'aide aux victimes (APAV), Lisbonne

Fiona McKay, Chef de la section de la participation des victimes et des réparations, Cour Pénale Internationale, la Haye

David McKenna, Président, *Victim Support Europe (VSE)* ; Directeur, services d'aide aux victimes en Ecosse, Edimbourg

Ann Power, Juge à la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH), Strasbourg

Bernd Schünemann, Professeur de droit pénal, Université de Munich

Sir John Thomas, Juge à la Cour d'appel de Londres, ancien Président du réseau européen des conseils de la justice (RECJ), Londres

F.W. Winkel, Professeur, Université Tilburg, Institut international de Victimologie (INTERVICT), Tilburg

Comment vous rendre à Trèves :

Voyagez facilement par le Luxembourg !

L'Aéroport de Luxembourg se trouve à moins de 30 minutes en voiture de l'ERA Congress Centre.
www.taxi-franken/era



VICTIMES DE LA CRIMINALITE DANS L'UNION EUROPEENNE *L'agenda législatif européen post-Lisbonne*

Trèves, 9-10 juin 2011

ERA Conference Centre
Metzer Allee 4, Trier

Organisatrice :
Corina Badea, ERA

Langues :
Français, allemand et anglais
(interprétation simultanée)

Référence :
311D66



Programme pour l'éducation et
la formation tout au long de la vie

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.
Cette communication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

www.era.int

Jeudi 9 juin 2011

- 08h30 Accueil et enregistrement des participants
- 09h00 Allocution de bienvenue et présentation du programme
Wolfgang Heusel

Session I – Repenser le statut des victimes : réflexions sur le rôle des victimes dans le procès pénal

Présidence : Bernd Schünemann

- 09h05 Introduction
Bernd Schünemann
- 09h20 Les victimes devant la Cour Pénale Internationale
Fiona McKay
- 09h50 Les droits fondamentaux des victimes et les obligations positives des Etats dans la jurisprudence de la CEDH
Ann Power
- 10h30 Questions et débats
- 11h00 Pause café

Session II – Le statut des victimes dans la politique de l'UE en matière de justice pénale

Présidence : Wolfgang Heusel

- 11h30 Renforcer les droits des victimes dans l'Union européenne
Viviane Reding
- 12h00 Réflexions du Parlement Européen
- 12h30 Déjeuner

Présidence : Bernd Schünemann

- 13h45 Réflexions de la Présidence Hongroise de l'UE
Peter-Jozsef Csonka
- 14h15 Table ronde avec les parties prenantes
- *Aldo Bulgarelli*
 - *David McKenna*
 - *John Thomas*
- 15h30 Pause café

Session III – Le renforcement des droits des victimes dans l'UE : principaux aspects législatifs prévus dans le paquet de mesures

Présidence: Corina Badea

- 16h00 Les nouveaux instruments législatifs proposés par la Commission Européenne
Levent Altan
- 16h30 Le droit de l'UE des victimes post-Lisbonne – défis et opportunités
Marc Groenhuijsen
- 17h00 Questions et débats
- 17h30 Fin de la première journée
- 18h30 Visite guidée de la ville de Trèves
- 19h30 Dîner

Vendredi 10 juin 2011

Session IV – Les besoins des victimes en pratique : la question de l'effectivité

Présidence : Joanna Goodey

- 09h00 La participation et la réparation pénale dans des contextes transfrontaliers – Y a-t-il un « déficit de protection » au niveau de l'UE ?
João Lázaro
- 09h30 La coordination des services et la complémentarité entre l'Etat et le secteur privé : l'aide aux victimes et l'indemnisation
Sabrina Bellucci
- 10h00 La prévention de la victimisation répétée et secondaire dans les cas de violence conjugale
F. W. Winkel
- 10h30 Les perspectives de la justice réparatrice dans l'UE
Niall Kearney
- 11h00 Questions et débats
- 11h30 Pause café

Session V – Débat de clôture : la protection des victimes dans l'UE – comment l'améliorer?

- 12h00 *Présidence : Corina Badea*
- *Levent Altan*
 - *Joanna Goodey*
 - *Marc Groenhuijsen*
 - *João Lázaro*

13h00 Fin de la conférence et déjeuner

Programme sous réserve de modifications
Version actuelle de tous les programmes:
www.era.int